



## BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL – NOVEMBRE 2022

Commune de Manonville

- ✓ Le maire remercie les conseillers qui ont participé au **nettoyage du lavoir du Réhautmoulin** et de ses alentours le 15 octobre.
- ✓ La commune remercie La Manonilloise pour l'organisation du **défilé d'Halloween** qui a été largement suivi par les manonillois.
- ✓ Le conseil remercie M. Lecomte Jean-Marie pour son aide auprès des membres de la commission des affouages en **repérage au Bois de la Rappe**.
- ✓ Le balayage des rues du village aura lieu le **mercredi 16 novembre**.
- ✓ Le relevé des compteurs d'eau est prévu dans la **semaine du 14 au 19 novembre**.
- ✓ Le sapin sera installé le vendredi 2 décembre et décoré en même temps que les traversées du village le **samedi 10 décembre**. Par soucis économique et écologique, la durée des illuminations est réduite d'une semaine. Le démontage est planifié le samedi 7 janvier 2023.
- ✓ La gendarmerie de Liverdun assurera une permanence en mairie le **mercredi 23 novembre de 9h30 à 11h30**.
- ✓ Concernant l'article paru dans l'**Est Républicain le 13 octobre** dernier, son auteur a confirmé par écrit qu'il ne connaissait pas Michel Guenser et que celui-ci n'est pas intervenu dans sa rédaction, contrairement à ce qu'affirme la rumeur publique.

### **CONSEIL MUNICIPAL DU 4 NOVEMBRE 2022 :**

**Présents** : DOHR Hervé, GROSJEAN Véronique, GUENSER Michel, LECOMTE Nicolas, LEMOY Odile, LOISIL Vincent, MARCHAL François.

**Excusés** : BERNARD Claude, WILLAUME Elvire (procuration donnée à Odile Lemoy)

**Secrétaire de séance** : Nicolas LECOMTE

### **1 – APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 07/10/2022**

Dorénavant et selon les nouvelles procédures, le(a) secrétaire de séance doit signer le PV de la séance précédente.

### **2 – TRANSFERT DE LA TAXE D'AMENAGEMENT A LA DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES (DGFIP)**

Cette taxe était traitée par la DDT. Il y a transfert de la somme à la DGFIP à partir de 2023. Elle sera donc perçue par la CC2T et le conseil doit voter ce changement : accepté à l'unanimité.

### 3 - DROIT DE PREEMPTION URBAIN PARCELLE E453 ET E84

Il s'agit de la maison 1, place de Lorraine et de la grange 44, rue Saint-Laurent. La commune n'exerce pas son droit de préemption.

### 4 - QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Vincent Loisil est nommé **correspondant Sécurité-Incendie**.
- ✓ **Informations affouages** : 11 affouagistes se partageront le bois de la coupe 9 coupée il y a plus de 30 ans et entretenue par l'O.N.F. La date du tirage au sort leur sera précisée ultérieurement par courrier.  
Le règlement a été révisé (piles de 1,10 m, taxe affouagère à 8 € le stère). Le conseil vote : 4 pour, 3 abstentions et 1 contre.
- ✓ Il n'y a pas eu et il n'y aura **pas d'enquête publique sur l'emplacement de la station d'épuration**, la CC2T en charge de ces travaux d'assainissement a réalisé une enquête publique sur le plan de zonage uniquement, en octobre dernier. Une **réunion publique** concernant la nature des travaux, le planning et les modalités d'intervention aura lieu au 1<sup>er</sup> ou 2<sup>eme</sup> trimestre 2023.
- ✓ **L'état des lieux de l'appartement** de M. Michel Raous (ancien logement de l'instituteur) a été réalisé le 15 octobre par le maire et la 1<sup>ere</sup> adjointe. Le logement doit être réhabilité (électricité, isolation) avant de pouvoir le louer à nouveau : devis et demandes de subvention seront mis à l'étude.
- ✓ Le **diagnostic de la maison de M. Blatt** est établi ; nous sommes en attente de la venue du géomètre pour le bornage du terrain. La tronçonneuse appartenant à ce monsieur doit faire l'objet d'une révision avant la mise en vente (cf. bulletin de septembre).
- ✓ **La date du repas des Aînés** avance à grand pas : 36 personnes y compris le conseil municipal ont répondu favorablement à notre invitation.
- ✓ Une question a été posée concernant **l'utilisation de la Voie Romaine** par des camions : est-il possible de limiter l'accès aux ayants-droits ? Lesdits camions ne peuvent-ils pas emprunter d'autres accès ? Ce chemin communal demande à être entretenu car de nombreux trous sont en formation.

La séance est levée à 23h03

Le prochain conseil aura lieu le 2 décembre prochain

Bulletin rédigé par Odile Lemoy 1<sup>ère</sup> adjointe, corrigé par Nicolas Lecomte 2<sup>ème</sup> adjoint et Hervé Dohr puis validé par le maire.